

- **Ravel, quai de Namur** : que compte faire le collège en urgence pour empêcher la destruction commerciale d'un quartier complet, passant par le quai de Namur, la rue du Pont et la rue de la Collégiale ? Outre les erreurs laissées sur l'avis affiché, on peut également lire des informations complètement fausses.

- **Wifi** : je suis très content que ma demande répétée depuis décembre 2012 soit enfin réalisée, mais je ne voudrais pas que l'objectif soit mal compris. Qu'entend le collège lorsqu'il dit que la puissance de la connexion pourrait être boostée ? L'objectif est ici de laisser le public surfer sur la "toile" et non pas de permettre le téléchargement sans aucune limite. Ni même d'offrir une connexion gratuite aux résidents immédiats de la Grand-Place.

- **Aménagement et projet sur ancien site Celli** : où en est le dossier qui va permettre une revitalisation d'un des quartiers les plus à l'abandon de la ville de Huy ? (Pour rappel ce dossier faisait déjà partie du programme pour la législature précédente).

- **Fort de Huy** : lors du conseil communal d'avril 2013, le collège avait parlé du lancement imminent d'une commission en rapport avec les travaux, afin de parler du Fort. Presque 6 mois plus tard nous attendons toujours cette commission... Il avait été également dit que nous recevions un descriptif d'études préalables pour la fin du premier semestre, qu'en est-il ? Le pied du fort, en plus de souffrir de problèmes d'éboulis, commence à disparaître derrière la végétation, que compte faire le collège pour remédier à cette situation ?

- **Fort de Huy, accessibilité** : que compte mettre en place rapidement le collège afin de permettre l'accessibilité pour tous au Fort ? Sachant que le téléphérique demandera encore quelques années avant d'être opérationnel.

- **Patrimoine** : le Collège compte-t-il introduire auprès des instances compétentes une demande de classement pour la station de pompage du service des eaux de la Ville de Huy, située 12, rue des Tanneurs ? En sachant que celle des Avins disposant du même mécanisme, est classée.

- **Asbl Bel âge hutois** : que pense le Collège, en sachant que la présidente de cette asbl fait partie du Collège communal, de l'augmentation de 50% du prix du goûter proposé lors des goûters dansants ? En sachant que ces goûters sont fréquentés par des personnes ayant des revenus faibles ou moyens, une augmentation de 50% du prix (à savoir 2 euros) n'est pas négligeable pour eux. N'aurait-il pas été préférable de les informer avant et d'augmenter progressivement le prix ?

- **Hall omnisports** : quand le Collège compte-t-il remplacer les pavés situés à l'entrée de la cafétéria du hall omnisports ? Ces pavés sont dans un état désastreux (cassés, descellés, ...), vu la fréquentation importante du public, cela pose un vrai problème de sécurité.

- **Sports-Accident au gymnase de Tihange** : un accident est survenu le 23/09 suite à un tournoi de volley ball au gymnase de Tihange. Un usager d'une équipe extérieure utilisant les vestiaires a glissé en sortant de la douche et s'est ouvert le cuir chevelu sur 6cm. Cet accident, d'après les utilisateurs de cette salle, est à mettre sur le compte d'un carrelage particulièrement glissant en conditions humides... Ce qui n'est pas particulièrement recommandé en sortie de douches... Que pourrait mettre en place le Collège pour sécuriser cet espace et éviter un nouvel accident. Il faut noter que c'est la seconde fois que cela se produit en 1 an.

- **Sécurité aérienne au dessus des centrales nucléaires de Tihange** : après un décompte effectué cet été, nous constatons qu'un nombre invraisemblable d'avions survole la zone du site nucléaire de Tihange. Ce survol se présente quand ces avions effectuent leur phase d'approche dans le but d'atterrir à l'aéroport de Bierset. Que pense le Collège de cette situation ? Est-ce bien raisonnable de laisser des centaines d'avions de lignes effectuer des passages excessivement nombreux au dessus d'un site nucléaire ? Qu'en est-il de la sécurité de nos concitoyens ?

- **Tecteo, implications pour la ville de Huy, maintien de la rédaction de l'avenir à Huy** : quelles étaient les informations fournies par l'exécutif de tecteo aux communes membres, avant l'annonce de la décision ? Nous avons immédiatement demandé une assemblée générale à ce sujet, car des conditions doivent être précisées pour un tel achat. En particulier, quelles garanties a-t-on demandé de voir la rédaction de l'avenir maintenue à Huy ? Discussion et vote d'une résolution.

- **Diabes rouges** : Est-il possible de connaître le coût supporté par la ville lors de la retransmission d'un match de foot au Parc des récollets ? Nous n'avons rien vu comme projet au conseil communal. But de ma recherche : encore une fois la discrimination commerciale. Vous préférez travailler avec des organismes extérieurs sur un

site public où il n'y a pas de droit d'entrée et où les organisateurs s'accordent le droit de défendre au public de fréquenter le dit Parc des récollets avec des boissons, frites, achetées chez les commerçants établis aux abords directs de ce site. Qu'allez-vous prendre comme mesure pour les prochaines retransmissions?

- **Gitans à Statte:** de plus en plus souvent le terrain de Statte est occupé par un nombre de plus en plus élevé de caravanes, et l'effet boule de neige est en pleine action. Quelle est la position du collège, combien d'occupations par mois? par an? Est-ce établi, que fait le bourgmestre?

- **Ivresse en réunion publique (conseil communal) et ivresse sur la voie publique:** le conseil du 20 août a été, lors de son arrivée tardive, perturbé (sans gravité) par l'état de C. Collignon, venant de la buvette connue de la foire où les consommations avaient été longues, au vu de tous. Or nous examinons la façon de limiter les dégâts de l'alcoolisme dans le personnel, et nous observons tous une hausse des faits d'alcoolisme dans la ville. Il s'impose donc qu'après les décisions visant à limiter les consommations d'alcool notamment lors du 15 août, le bourgmestre actuel, se hâte, tant qu'il occupe encore le siège, de fixer des règles précises, et de ne pas laisser s'installer le risque d'une présence de bourgmestre ivre au conseil communal de Huy, ce qui serait le sommet de la décadence. Quelles règles peuvent être proposées par le bourgmestre?

- **Coût pour la ville de l'open air electronic party:** une soirée piscine a vu des fonctionnaires de la ville et d'une asbl de la ville obligés de travailler pour une activité qui ne les concernait en rien, en week-end. Combien coûte ce genre de soirée, au demeurant très peu réussie? Nombre de fonctionnaires, en heures sup? Coût du matériel? Détails du budget?

- **Réouverture du «Vieux-Huy»:** pendant la législature communale précédente, j'ai demandé chaque mois, que soit supprimé le mur honteux du «Vieux-Huy». Le remplacement par une grille fermée en permanence n'a rien résolu pour les jeunes et ceux-ci demandent à nouveau de donner accès à ce lieu très beau de la ville. Comment fonctionne cet accord sur la grille? Ouverture par qui? Le «Vieux-Huy» est en pleine dégradation et c'est honteux pour une ville historique, cette grille est une insulte à la liberté d'apprécier notre ville et son centre historique, l'ouvrir vous obligera simplement à l'entretenir, ce qui fait partie de vos missions.

- **Week-end du patrimoine, état dégoûtant des lieux:** les journées du patrimoine n'ont pas rendu les hutois fiers de leur ville. Papier wc sur le Bassinia, crasse en tout genre le long du moignon, situation catastrophique de Sainte-Catherine, dont même le personnel était gêné, et tas de canettes à l'église du chrh. Comment de telles négligences peuvent-elles avoir lieu?

- **Cure de plein air, suppression de la fête de clôture:** plusieurs personnes se sont étonnées de la disparition d'une fête de clôture qui permettait d'entendre le bilan des deux cures de plein air de la ville. Quelle en est la raison?

- **Situation au Rieudotte:** au Rieudotte, les habitants de Gives ont pu bénéficier d'un dépôt dégoûtant d'immondices pendant plusieurs mois. L'entreprise propriétaire du lieu, comme rien ne se passait du côté ville, a eu la bonne initiative de fermer l'espace pour que cela ne continue pas, et de le nettoyer à ses frais. Deux questions se posent: une enquête a-t-elle été prévue pour savoir qui a fait ces dépôts d'immondices, avant l'enlèvement de ces derniers? Et ensuite, après la fermeture de l'espace, ce lieu où se placent souvent des camions, des douaniers, etc n'est plus accessible et dès lors pose un problème aux riverains qui sont envahis de ces camions à l'arrêt pendant parfois plusieurs jours. Que fait le collège?